



LA SEMAINE  
DE L'ARGENT

# Faut-il intégrer l'éducation financière à l'école?

GRAZIANA TROTTA

Députée PS au Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (\*)

Pour répondre à cette question, il importe au préalable de faire un nécessaire détour par le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

Les objectifs généraux définis par ce fameux décret «Missions» prévoient que l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire préparent tous les élèves à être des citoyens responsables et leur assurent des chances égales d'émancipation sociale.

Aujourd'hui, l'argent est omniprésent et les questions économiques, budgétaires et financières font partie intégrante de la vie de chaque individu qui, très tôt, est confronté en la matière à des choix qui peuvent s'avérer complexes.

Gérer son argent de poche ou un salaire d'étudiant, souscrire un prêt-voiture ou habitation, anticiper financièrement sa retraite, assumer des imprévus sont des exemples de réalités qui, selon le contexte, peuvent être difficiles.

Peu ou mal préparés et informés, des individus ou des ménages peuvent alors être confrontés à des options lourdes de conséquences et prendre au final une décision qui ne sera pas avantageuse, fragilisera leur budget voire les précipitera ou les maintiendra dans la précarité.

## Parer au surendettement

Lors de son colloque annuel de 2013, l'Observatoire du crédit et de l'endettement avait d'ailleurs mis en avant le fait que la prévention du surendettement et l'éducation financière prise dans sa globalité pourraient permettre de diminuer le nom-

bre de personnes devant faire face à des situations de surendettement.

Nombreux sont ceux qui plaident, parfois depuis des années, pour cet apprentissage très tôt dans le cadre scolaire. C'est le cas par exemple d'institutions et d'organes européens (le Parlement, la Commission ou encore le Conseil économique et social européen se sont prononcés en ce sens), de l'OCDE, de l'Unicef ou encore de Financité, qui ont reconnu l'importance de développer ces connaissances et compétences le plus tôt possible, et à tout le moins dès l'âge scolaire.

Pour ces diverses raisons, il est nécessaire d'intégrer le développement de savoirs, savoir-faire et compétences en matière économique et budgétaire, ainsi

qu'en matière d'éducation à une consommation responsable dans l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire. Via les socles de compétences pour l'enseignement fondamental et le premier degré du secondaire, et via les compétences terminales pour les deuxième et troisième degrés.

En visant l'école obligatoire, on permettrait à tous les élèves, sans exception, de bénéficier de cet apprentissage essentiel pour eux-mêmes et pour la société. Comment nos jeunes peuvent-ils avoir des chances égales d'émancipation sociale si tous n'apprennent pas comment gérer un budget personnel? Leur transmettre cette capacité ne revient-il pas à leur rendre service pour les choix économiques, petits ou grands, qu'ils sont très tôt amenés à faire?

## Phase pilote encourageante

Il ne s'agirait pas de faire des élèves de «bons petits experts financiers», mais bien de leur apprendre les notions de base (en commençant par le jeu pour l'enseignement primaire) de gestion d'un budget, de l'épargne, du crédit (et de ses risques), de la consommation responsable, etc., et de

leur transmettre des outils indispensables à la vie de tous les jours.

En 2014-2015, une dizaine d'écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont mené un projet-pilote en partenariat avec la FSMA et la fondation Roi Baudouin, qui ont lancé cette initiative et développé du matériel pédagogique particulièrement bien conçu et adapté aux élèves et aux professeurs<sup>(1)</sup>. Bien que le défi soit important, le bilan de cette phase pilote permet d'envisager avec un réel optimisme l'intégration formelle de l'éducation financière à l'école.

Bien entendu, cela ne doit pas se substituer aux politiques menées en matière de protection des consommateurs, de réglementation des institutions et services financiers, d'aide aux personnes surendettées et encore moins minimiser le rôle des parents en cette matière comme en d'autres. Mais l'éducation financière à l'école constitue un moyen complémentaire dont on ne peut se passer pour prévenir l'exclusion socio-économique, le surendettement et la pauvreté, et favoriser une meilleure intégration de toutes et tous.

\* Initiatrice d'une proposition relative au développement de l'éducation financière et à la consommation responsable.

(1) [www.wikifin.be/fr/enseignants](http://www.wikifin.be/fr/enseignants)

Il ne s'agit pas de faire des élèves de «bons petits experts financiers», mais bien de leur apprendre les notions de base de gestion d'un budget, de l'épargne, du crédit, de la consommation responsable, etc.